



FSE



Collège Louis Guilloux, Montfort sur Meu

Le FSE est une association régie par la loi de 1901.

L'Assemblée Générale du foyer socio-éducatif élit chaque année scolaire les membres suivants: un ou une président(e), vice-président(e), trésorier(e), trésorier(e)-adjoint(e), secrétaire, secrétaire-adjoint(e) parmi les adultes du collège, les élèves et les parents d'élève.

Les objectifs premiers du foyer socio éducatif sont :

- Développer la vie collective
- Promouvoir le sens des responsabilités et l'apprentissage de la vie civique
- Améliorer les conditions de vie dans l'établissement
- Participer aux œuvres d'entraide et de solidarité
- Développer la vie socio-éducative de l'établissement

Que fait le FSE?

Le FSE répond aux demandes financières. Un des critères retenus par le FSE pour examiner favorablement la demande est le choix des actions qui touchent le plus grand nombre d'élèves sur un niveau.

Le FSE, par son financement, permet la réalisation de nombreux projets :

Le FSE participe au financement des séjours linguistiques, culturels et sportifs en 4ème.



Il participe aux événements festifs et conviviaux: Concert de Noël, fête du collège, journées à thème, tournois le midi...



Il permet des espaces de détente et un foyer équipé: mobilier, jeux de société, matériel créatif...

Les seuls financements du FSE sont les adhésions volontaires des familles, ainsi que les bénéfices lors des ventes des photos.

COTISATION:

Une cotisation dégressive pour les familles :

10€ pour un enfant

15€ pour 2 enfants

20€ pour 3 et plus

